



74-80 Boulevard Chanzy - 93100 Montreuil
Tél : 01 48 58 10 07 - aec93100@gmail.com -
www.autoecolechanzy.com
EURL au capital de 10 000 € -
SIRET 84152772400014 - NAF 8553Z
N° TVA Intracommunautaire : FR74841527724
Numéro de déclaration d'activité : 11930816793

FORMATION POST-PERMIS POUR LES CONDUCTEURS NOVICES :

Décret n°2018-715 du 03 août 2018

*Depuis le 1^{er} janvier 2019, réduction du délai probatoire pour les titulaires d'un
1^{er} permis de conduire qui auront suivi une formation complémentaire...*

Les avantages de la formation post-permis pour les conducteurs novices

➤ Réduire la durée de la période probatoire

- Si vous avez obtenu votre permis B en formation traditionnelle, la durée de la période probatoire est de 2 ans au lieu de 3 ans.

Vous obtenez 2 points supplémentaires au bout de la 1^{ère} année et 4 points supplémentaires à la fin de la 2^{ème} année donc 12 points au bout de 2 ans.

- Si vous avez obtenu votre permis B en apprentissage anticipé de la conduite (AAC), la durée de la période probatoire est de 1 an ½ au lieu de 2 ans.

Vous obtenez 3 points supplémentaires au bout de la 1^{ère} année et 3 points supplémentaires 6 mois après donc 12 points au bout d'1 an ½.

➤ Rester un conducteur responsable et vigilant

D'une durée de 7 heures, la formation s'effectue en groupe pour permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre les conducteurs d'une même génération.

La formation suscite également chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent de l'expérience donc plus d'assurance, ce qui donne lieu à une accidentalité particulièrement élevée, du fait d'une mauvaise appréciation des risques.

Les conditions d'accès à la formation post-permis pour les conducteurs novices

- Être titulaire d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1, B) entre le 6^{ème} et 12^{ème} mois qui suivent son obtention (attention : ni avant, ni après) ;
- Ne pas avoir commis une infraction donnant lieu à retrait de points.



Sanction de la formation

Attestation de suivi de formation complémentaire transmise au Préfet du département du lieu de la formation dans un délai de 15 jours à compter de la fin de la formation.



74-80 Boulevard Chanzy - 93100 Montreuil
Tél : 01 48 58 10 07 - aec93100@gmail.com -
www.autoecolechanzy.com
EURL au capital de 10 000 € -
SIRET 84152772400014 - NAF 8553Z
N° TVA Intracommunautaire : FR74841527724
Numéro de déclaration d'activité : 11930816793

FORMATION POST-PERMIS POUR LES CONDUCTEURS NOVICES

Se former après le permis permet de rester un conducteur responsable et vigilant.

Décret n°2018-715 du 03 août 2018

**Depuis le 1^{er} janvier 2019, réduction du délai probatoire pour les titulaires d'un
1^{er} permis de conduire qui auront suivi une formation complémentaire...**

Permis B en formation traditionnelle

>>>>

Période probatoire 2 ans au lieu de 3

Permis B en formation AAC >>>>>>>>>

Période probatoire 1 an ½ au lieu de 2



DÉROULÉ DE LA FORMATION

Formation théorique et collective afin de permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre les conducteurs d'une même génération.

Durée : une journée de 7 heures.

La formation comprend :

- Un module général précisant les enjeux de la formation ;
- Un ou plusieurs modules spécifiques permettant aux conducteurs novices, de percevoir les risques et mieux connaître les dangers spécifiques auxquels ils sont exposés.

PROGRAMME DE LA FORMATION POST-PERMIS POUR LES PROBATOIRES PRÉVUE À L'ARTICLE L. 223-1 DU CODE DE LA ROUTE

MATINÉE : Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
<p>1. <u>Présentation de la formation</u></p> <p>Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion.</p> <p>Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.</p> <p>Durée : 10 minutes</p>	<p>Présentation des objectifs.</p> <p>Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.).</p> <p>Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.).</p> <p>Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.).</p> <p>Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débiter la formation dans de bonnes conditions.</p>
<p>2. <u>Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation)</u></p> <p>Se connaître en tant que</p>	<p>Le questionnaire permet de se définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en tant qu'individu ; - en tant qu'usager de la route. <p>Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation.</p>



<p>conducteur.</p> <p>Connaître et prendre en compte ses limites.</p> <p>Durée : 15 minutes</p>	<p>Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'utilisateur de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.).</p> <p>Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.</p>
<p><u>3. Constitution du groupe</u></p> <p>Se présenter.</p> <p>Confronter ses expériences au groupe.</p> <p>Découvrir sa singularité. Créer du lien.</p> <p>Durée : 35mn</p>	<p>Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique.</p> <p>Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque-accident rencontrées, etc.)</p>
<p><u>4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation</u></p> <p>Confronter ses expériences au groupe.</p> <p>Découvrir le groupe.</p> <p>Durée : 45 minutes</p>	<p>A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.</p>
<p><u>5. Perception des risques</u></p> <p>Se positionner face au risque.</p> <p>Se confronter à la perception des autres.</p> <p>Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.</p> <p>Durée : 1 heure</p>	<p>Évaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves.</p> <p>Échanger collectivement sur les résultats de ces évaluations.</p> <p>Dégager des tendances au sein du groupe.</p> <p>Mettre en avant la subjectivité du risque.</p> <p>Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé.</p> <p>En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.</p>
<p><u>6. Situations complexes</u></p> <p>Comprendre et résoudre des</p>	<p>Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'utilisateurs.</p> <p>Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite</p>



<p>situations complexes.</p> <p>Durée : 1 heure 15 minutes</p>	<p>complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées.</p> <p>En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes.</p> <p>Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.</p>
--	--

APRÈS MIDI : Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsable.

Les stratégies de mobilité.

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
<p><u>7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes</u></p> <p>Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.). Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.)</p> <p>Durée : 1 heure 45 minutes</p>	<p>Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.). Cette séquence est animée avec des outils permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer une suite à un scénario ; - d'imaginer les dangers potentiels ; - d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. <p>Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.</p>



<p>8. <u>Choix de mobilité</u></p> <p>Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement.</p> <p>Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs. Durée : 1 heure</p>	<p>En lien avec le questionnaire d'autoévaluation. Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence.</p> <p>Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement. L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes.</p> <p>L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.</p>
<p>9. <u>Bilan avec engagement</u></p> <p>Durée : 15 minutes</p>	<p>S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe. Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.</p>